

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 33

N°237

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 DÉCEMBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 13 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 6 décembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, LENZI Ling, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, BIDAL Damien, LENOURY Nadia.

Excusés :

Représentés par :

Madame Akoua Marie KOUAME
Monsieur Fethi CHOUDER
Madame Soizig NEDELEC
Monsieur Pascal BEAUDET
Madame Alice FAGARD
Monsieur Guillaume SANON
Madame Hana RABAH
Monsieur Rachid ZAIRI
Monsieur Arab ALI CHERIF

Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Kilani KAMALA
Madame Maria MERCADER Y PUIG
Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Kilani KAMALA

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration
Générale

OBJET : Délivrance d'une concession perpétuelle et gratuite au sein du columbarium du cimetière d'Aubervilliers pour Monsieur Jack Ralite, Maire honoraire de la Commune d'Aubervilliers.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2223-1 et suivants ;

Vu la délibération n°254 du 15 décembre 2016 portant fixation des tarifs des concessions du cimetière communal et des droits d'occupation dans le caveau provisoire ;

Vu le règlement intérieur du cimetière de la Commune d'Aubervilliers ;

Vu le budget communal ;

Considérant le souhait de la Commune d'Aubervilliers de rendre hommage à Monsieur Jack Ralite, Maire honoraire en lui attribuant une concession à titre gratuit et perpétuel au sein du columbarium du cimetière d'Aubervilliers ;

Considérant qu'en raison de son caractère exceptionnel, l'attribution d'une concession funéraire à titre gratuit doit faire l'objet d'une délibération adoptée par le Conseil municipal ;

Adoption à l'unanimité par 42 pour

DELIBERE :

DECIDE de délivrer une concession perpétuelle et gratuite au sein du columbarium du cimetière d'Aubervilliers pour Monsieur Jack Ralite, Maire honoraire de la Commune.

Reçu en préfecture le : 15/12/17

Publié le : 15/12/17

Certifié exécutoire : 15/12/17

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

